

I Transcrire l'expérience de l'histoire au XX^e siècle : la crise des modèles hérités

« *Until lions have their own historians, tales of the hunt shall always glorify the hunter* » : dans ce proverbe igbo souvent cité par l'écrivain nigérian Chinua Achebe sont exprimés des enjeux essentiels posés par l'écriture de l'histoire et la question de la mémoire. Qui écrit l'histoire ? Dans quelle mesure les vainqueurs livrent-ils à la postérité une lecture apologétique des événements et une vision héroïque d'eux-mêmes ? Dans quelle mesure l'écriture de l'histoire s'affranchit-elle du pouvoir en place ? Par ailleurs, le début du XX^e siècle est touché par une crise profonde de l'expérience et du récit. Pour mieux en comprendre les conséquences poétiques, il est intéressant de se pencher sur quelques-uns des modèles hérités et des modalités d'écriture traditionnelles de l'expérience historique avant la césure de la Première Guerre mondiale, modèles marqués notamment par la poétique des Mémoires et la mise en intrigue¹.

1 Pour approfondir les enjeux de l'écriture de l'histoire entre tradition et modernité, on pourra lire Hannah Arendt, « Le concept d'histoire : antique et moderne », dans *La Crise de la culture* (1968 pour la parution des huit essais), traduit de l'américain sous la direction de Patrick Lévy, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009, p. 58-120.

1. L'historiographie et la question du sens

Dès sa naissance, l'historiographie, « c'est-à-dire “histoire” et “écriture”¹ », est liée à l'histoire officielle et donc soumise à l'autorité, qu'il s'agisse des Vies et Annales dans l'Antiquité, des chroniques médiévales de la vie politique ou de l'historiographie monarchique, d'où un risque de propagande et de justification des décisions politiques. En effet, du XVI^e au XVIII^e siècle, le discours historiographique doit autoriser le pouvoir du prince, légitimer son bien-fondé et l'utilité de ses actions, devenant finalement « à la fois le discours du maître et celui du serviteur² ». Ainsi l'historiographie se partage-t-elle traditionnellement entre les chroniques, celles des secrétaires du pouvoir où les fictions du pouvoir et l'historiographie s'intéressent aux Grands, d'une part, et l'histoire nouvelle, celle des masses, des événements, commencée dans la littérature dès lors qu'elle met en scène les récits, témoignages, lettres des anonymes, d'autre part³. C'est avec la Nouvelle Histoire, courant historiographique apparu au début des années 1970, qu'est déconstruite l'illusion d'une narration historique objective où l'Histoire à vocation scientifique se distinguait des pratiques d'écrivains. Marc Bloch et Lucien Fèbvre, fondateurs de l'École des Annales, avaient repoussé l'histoire événementielle et montré que nulle narration de l'Histoire n'échappe au récit subjectif : en racontant des événements, l'historien énonce un sens, *signification* mais aussi *direction*, comme l'explique Michel de Certeau.

Alors que les exploits des vainqueurs fondent l'écriture de l'histoire, l'intérêt de l'historien pour les vaincus serait une transgression de l'ordre : sa prise en charge par la littérature participerait d'une « quête de l'indicible qui réside dans “le pire, le plus secret, l'intolérable, l'éhonté” ». Or « “[l]'éloge [des hommes illustres] donne, avec la mémoire, l'immortalité de l'être, tandis que la parole malveillante, infamante, malfamante, est aussi une volonté d'effacement, d'ensevelissement dans l'oubli, l'être sans

1 Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire* (1975), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002, p. 11.

2 *Ibid.*, p. 23.

3 Voir notamment Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, coll. « La Philosophie en effet », 2007, p. 87-88.

mémoire” » : « Mômpos, le Blâme est enfant de Léthé »¹, fleuve de l’oubli. Tandis que l’historiographie conserve la mémoire des vainqueurs, les vaincus peuvent sombrer dans l’oubli. Cette conception associant oubli et infamie rappelle d’ailleurs l’antique *damnatio* ou *abolitio memoriae*, procédure romaine qui cherchait à effacer la mémoire de certains empereurs ou gouverneurs romains à cause des forfaits qu’ils avaient commis. Le premier à avoir été frappé de cette condamnation de mémoire, condamnation provisoire, fut Marc Antoine, en 30 ou 31 : coupable de haute trahison pour avoir rejoint Cléopâtre, ses titres et distinctions furent supprimés, le jour de sa naissance déclaré néfaste, son prénom interdit pour ses descendants, son nom martelé et ses statues abattues : on voulait ainsi supprimer tout le rattachement de sa famille à l’État romain. Plus tardivement, *L’Histoire auguste* rappelle par exemple que l’empereur Commode, fils de Marc Aurèle, fut lui aussi touché par la *damnatio memoriae* avant d’être réhabilité : pour que la République ne soit pas touchée par l’ignominie, le Sénat s’oppose à ce que l’empereur soit enseveli. C’est d’ailleurs à l’époque du déclin des dictatures stalinienne et franquiste, où tombent les statues et effigies des chefs, que les historiens contemporains s’intéressent à cette procédure antique et pourtant, d’une certaine manière, encore actuelle². Les historiens soulignent le paradoxe de cette procédure qui, en visant l’effacement, permet malgré tout la conservation : de ces noms martelés voués à l’oubli, on garde aujourd’hui une trace. C’est toute l’ambiguïté d’une condamnation que l’on veut consigner, ce dont le terme *monumentum* témoigne parce qu’il porte en lui aussi bien la célébration que la condamnation.

Face aux oublis forcés de l’histoire et aux constructions historiographiques liées au pouvoir politique en place, la littérature va devenir un espace pour accueillir la parole des vaincus, des victimes, des témoins, des anonymes. Ce sont par exemple les Mémoires, grand genre de l’âge classique, qui permettent aux acteurs ou spectateurs de l’histoire de témoigner de leur expérience de l’histoire. L’écriture de l’histoire et l’écriture de soi vont ainsi être profondément liées puisqu’elles témoignent

1 Christine Baron, « Autorité, auctorialité, commencement », dans *L’Autorité en littérature*, dir. Emmanuel Bouju, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2010, p. 93. Les citations entre guillemets anglais sont issues de Raphaël Lellouche, *Borges ou l’Hypothèse de l’Auteur*, Paris, Balland, 1989, p. 35.

2 *Mémoire et Histoire. Les procédures de condamnation dans l’Antiquité romaine*, dir. Stéphane Benoist et Anne Daguët-Gagey, Collection du CRUHL n° 31, Metz, 2007.

de la possibilité qu'a un individu de raconter son expérience de l'histoire au sein d'une poétique autobiographique axée sur la mémoire. Il faut par ailleurs noter que les catégories théoriquement bien distinctes entre genre autobiographique et genre romanesque présentent parfois des frontières poreuses, non seulement parce que la dimension référentielle de l'histoire vécue se mêle à l'écriture fictionnelle, mais surtout parce que le passage par l'écriture les fait se rejoindre dans une même démarche de transcription du réel¹.

2. Écrire l'histoire à la première personne : la tradition des Mémoires

« Qui peut donc écrire la vérité que ceux qui l'ont sentie ?² » : dans ses *Mémoires*, le cardinal de Retz exprime la supériorité du jugement des acteurs de l'Histoire sur celui des spectateurs et relaie une querelle ancienne opposant historiens et mémorialistes, ces derniers se présentant comme les plus à même de décrire les faits et de juger les événements pour la raison qu'ils les ont vécus. L'argument du témoignage oculaire constitue le fondement du débat : « [l]e mémorialiste [...] revendique pour son témoignage le droit exclusif à la vérité historique, et dénie systématiquement toute légitimité au travail des historiens³ ». Les uns saisiraient l'essence des événements, au prix parfois de quelques approximations, là où les autres se perdraient dans la description minutieuse mais toujours superficielle des faits.

Outre sa dimension éthique, cette querelle a le mérite de souligner combien la transcription de l'expérience historique dans l'espace littéraire a partie liée avec la défaite sur la scène de l'histoire officielle. En effet, « [d]e façon significative, les mémoires apparaissent en France avec les débuts de l'État centralisé moderne, et avec tous les risques de confiscation de la vérité historique au profit d'une histoire officielle,

1 Voir *infra* (« Pacte fictionnel et pacte référentiel », « Témoigner de l'expérience du réel : le "Roman du Je" »).

2 Cardinal de Retz, *Mémoires* (1717), Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2003, p. 91.

3 Jean Garapon, « Les vérités diverses des Mémoires du Cardinal de Retz », dans *L'Idée de vérité dans les mémoires d'Ancien Régime*, dir. Jean Garapon et Marie-Paule de Weerd-Pilorge, Université de Tours, *Cahiers d'histoire culturelle*, n° 14, 2004, p. 23.

nourrie en outre du prestige humaniste d'un grand genre littéraire¹ ». Les Mémoires constituent un cadre d'écriture particulièrement fécond pour transcrire les expériences de l'histoire sous l'Ancien Régime, d'autant que la question de la vérité y est au cœur. En effet, « le mémorialiste se lance dans son œuvre sous le coup de l'urgence de la vérité qu'il porte en lui, d'une vérité que menace le temps, que menacent les vérités divergentes d'autres témoins ou – pire encore – les vérités officielles² ». C'est pourquoi, dans les Mémoires ayant trait aux affaires publiques, « il s'agit de laisser à la postérité des matériaux pour écrire l'histoire à bon escient » et, dans la peinture des événements, « [l']intention d'autojustification n'est jamais absente du propos »³. Ainsi, avec les Mémoires d'individus, acteurs ou témoins des événements de l'Ancien Régime, l'écriture de l'histoire se voit-elle liée à l'écriture de soi, dans une entreprise de justification autobiographique qui rend subjective la lecture de l'Histoire et qui tente de lui donner sens⁴.

Le témoignage historique n'est pas indéfectiblement lié aux Mémoires et le roman va progressivement prendre en charge cette écriture à la première personne dans un jeu parfois trouble avec l'illusion autobiographique. En effet, « du XVI^e au XVIII^e siècle, les Mémoires, les recueils de lettres, les relations de voyages, impliquaient cette distance [de la littérature aux textes en marge de la sphère littéraire], mais furent peu à peu assimilés dans le littéraire, alors même qu'ils contribuaient directement à la naissance du roman moderne⁵ ». En effet, « l'époque classique connaît [...] diverses formes de romans à la première personne : les *mémoires*, les *lettres*, les *récits de voyage* ». Ces formes romanesques

1 Jean Garapon, « Avant-propos », dans *Mémoires d'État et culture politique en France (XVI^e-XIX^e siècles)*, dir. Jean Garapon, Nantes, Éditions Cécile Defaut, coll. « Connaître les mémoires d'Ancien Régime », Université de Nantes, 2007, p. 9.

2 Jean Garapon, « Avant-propos », *L'idée de vérité dans les mémoires d'Ancien Régime*, op. cit., p. 3.

3 Noémi Hepp, « Mémoires », *Dictionnaire universel des littératures*, dir. Béatrice Didier, Paris, Presses universitaires de France, 1994, vol. 2, p. 2314-2317.

4 Le XVII^e siècle est le grand siècle de rédaction des Mémoires : voir Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*. III. L'apogée du siècle (La Fontaine, Racine, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné). La fin de l'école classique, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1997, p. 121-124. Sur la spécificité de l'écriture des Mémoires, notamment par rapport à l'écriture autobiographique, voir les travaux de Jean-Louis Jeannelle, en particulier *Écrire ses Mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, 2008.

5 Alain-Michel Boyer, « Les Marges de la littérature et la question de l'autre », dans *Théorie des marges littéraires*, dir. Philippe Forest et Michelle Szkilnik, Nantes, Éditions Cécile Defaut, coll. « Horizons comparatistes », 2005, p. 261.

jouent sur l'authenticité : parce que « [c]ertains *mémoires* se présentent comme un document historique »¹ se pose la question de leur réception. S'ils n'étaient certainement pas dupes de l'affabulation et ne croyaient pas à l'authenticité des écrits, les lecteurs se prêtaient vraisemblablement à l'illusion, se plaisant à être dans le secret, dans les coulisses de la grande Histoire. C'est qu'au XVIII^e siècle, « [l]es romanciers n'ont pas le sentiment qu'une limite sépare le vrai de l'imaginaire. Ils arrangent les faits historiques, mettent sur le même plan les souvenirs vécus et les contes rebattus, les circonstances plausibles et les invraisemblances criantes² ». Ainsi « l'ébranlement profond des valeurs intellectuelles et morales de l'Ancien Régime, l'émancipation de l'individu, la libération de l'"énergie vitale", la découverte du "pittoresque de la vie" » aboutissent-ils à deux prolongements profondément liés l'un à l'autre : « le goût des mémoires historiques et la transformation du roman ». Parce que les Mémoires « montraient tout ce que les événements réels devaient aux caprices du hasard et des passions, au heurt des intérêts », les écrivains s'en inspirèrent dans des « romans [...] "historiques" et difficiles à distinguer des ouvrages racontant une histoire vraie ; le fabuleux et l'authentique s'y amalgament, tant la vraisemblance et la précision des détails en imposent au lecteur »³. Ainsi perçoit-on la porosité des frontières entre écriture de soi et écriture romanesque, en particulier dans les romans à la première personne ; nous reviendrons sur la question des pactes proposés au lecteur et sur le rôle essentiel joué par ce dernier dans l'échange romanesque.

1 Henri Coulet, *Le Roman français jusqu'à la Révolution* (1967), Paris, Armand Colin, 2000, p. 200.

2 *Ibid.*, p. 279.

3 *Ibid.*, p. 281. Les premiers romans d'aventures, notamment ceux de Daniel Defoe, relèvent également, en tant que « biographies plus ou moins romancées, [...] d'un domaine hybride, où se mêlent faits historiques et légendes » (Alain-Michel Boyer, « Préface », dans *Poétiques du roman d'aventures*, dir. Alain-Michel Boyer et Daniel Couégnas, Nantes, Éditions Cécile Defaut, coll. « Horizons comparatistes », 2004, p. 17).

3. Contre les dévoiements historiographiques : le « mentir-vrai » romanesque

Outre l'écriture de soi telle qu'elle est pratiquée dans les Mémoires, l'écriture de l'histoire en littérature prend évidemment le visage du roman historique ; si la vocation de celui-ci n'est pas au départ de transcrire une expérience de l'histoire, l'influence de la Nouvelle Histoire sur les pratiques romanesques va modifier la démarche de certains écrivains qui verront dans le roman une possibilité pour dire le réel en s'attachant à une parole authentique. On perçoit dès lors toute la complexité d'une écriture qui souhaite faire de la fiction l'espace d'un parler vrai, loin d'une vision caricaturale dans laquelle la vérité serait l'apanage du genre autobiographique. Dans cette posture *a priori* paradoxale pleinement incarnée dans l'expression d'Aragon, le « mentir-vrai », c'est alors l'authenticité de la démarche de l'écrivain qui se voit mise en jeu.

Faut-il absolument avoir fait l'expérience de l'histoire pour la raconter ? Au XX^e siècle, certains romanciers interrogent la nécessité de l'expérience ou plutôt, du vécu, pour écrire l'histoire. C'est le cas exemplaire de Marguerite Yourcenar qui, dans ses *Mémoires d'Hadrien*, montre combien la fiction du roman peut s'approcher de la vérité de l'individu et de son expérience du monde. La démarche d'écriture adoptée par Yourcenar, détaillée dans les *Carnets de notes de Mémoires d'Hadrien*, invite à repenser le vertige offert par le pouvoir du roman, capable de dire l'authenticité au sein même d'une fiction. Afin de mieux cerner dans quel cadre s'inscrit cette évolution du roman, revenons brièvement sur le parcours menant du roman historique au *roman à histoire*, pour reprendre l'expression de Yourcenar.

Au XIX^e siècle, la frontière est perméable entre littérature et histoire, car toute la littérature s'imprègne d'histoire et l'histoire de procédés littéraires, à travers notamment le goût prononcé pour « l'imaginaire, la couleur locale, la narrativité¹ », traits non scientifiques du traitement de l'Histoire conservés par le roman. À cette époque, l'écriture de l'histoire prend le visage littéraire du roman historique dont les romans de Walter Scott fournissent le modèle avec la publication de *Waverley* du même auteur en 1814. Dans le roman historique, l'histoire ne constitue pas

1 Isabelle Durand-Le Guern, *Le Roman historique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, p. 21.

qu'un cadre, une toile de fond sur laquelle évoluent les personnages, mais « la matière historique » devient « le cœur du récit » : le « destin » des héros « se trouvera étroitement lié à résolution des crises politiques et sociales »¹.

Le personnage du roman scottien est un type, une allégorie, il représente une idée, une valeur, un modèle de comportement. C'est que le roman historique, tel que Scott le pratique, possède une dimension idéologique ou du moins didactique : le narrateur donne son point de vue sur les événements et, à travers le roman historique, est menée une réflexion politique et philosophique sur le devenir de l'histoire, en particulier par le biais de la représentation du peuple. « Le roman historique [de l'époque romantique] se veut ainsi instrument de connaissance, visant à instruire le lecteur tout en l'amusant² », conciliant ainsi exigence de vérité à travers l'usage des notes, les renvois aux historiens, les annexes, et coloration romanesque supposée plus vivante qu'une chronique sèche des événements.

L'une des caractéristiques du roman historique à la Walter Scott est « l'accumulation d'actions et d'événements³ », témoignage de son lien au roman d'aventures : en effet, la part belle est laissée aux aventures dans le roman historique⁴. À travers celles-ci, le héros du roman historique suit un parcours semé d'épreuves : en cela, le roman historique entretient une parenté avec le roman d'apprentissage dans lequel le personnage est « au départ un être naïf, pétri d'illusions ». Le roman va montrer comment « un être fait l'expérience du monde et de lui-même » et apprend « les réalités de la vie⁵ », dimension initiatique dont le lecteur peut tirer profit. Dans cette alliance de l'historique et du romanesque, le roman historique repose ainsi sur la gageure de rendre palpitant ce que le lecteur connaît déjà, de « pouvoir transformer l'advenu

1 *Ibid.*, p. 10.

2 *Ibid.*, p. 92.

3 *Ibid.*, p. 99.

4 Sur le lien du roman historique au roman d'aventures, voir *ibid.*, p. 79-84.

5 *Ibid.*, p. 85. Sur le lien du roman historique au roman d'apprentissage, voir p. 85-88.